

Partageons la rue, c'est un espace pour tous

Grand Paris Seine Ouest et la Ville de Chaville s'engagent pour un meilleur confort de circulation et la sécurité pour tous les usagers de la voie publique : voitures, motos, scooters, vélos, trottinettes, gyropodes, personnes à mobilité réduite, piétons... Le guide des bonnes pratiques vous indique comment bien partager routes et trottoirs, pour la sécurité de tous.

Mis en ligne le 07 octobre 2020



Une multiplication des moyens de transport

Depuis plusieurs années, on observe une réelle diversification des moyens de transport en ville :

- > Voitures partagées
- > Scooters en libre-service
- > Trottinettes électriques
- > Gyropodes, hoverboards et autres mobilités douces et durables
- > Vélos
- > Motos
- > Voitures...



Les règles du code de la route évoluent pour garantir un juste partage de la rue, mais elles sont souvent méconnues.

Engagé pour un meilleur confort de circulation et attaché à préserver la sécurité des usagers de la voie publique, Grand Paris Seine Ouest vous propose son guide des bonnes pratiques, à adopter par tous.

TÉLÉCHARGER



Partageons la rue : le guide des bonnes pratiques - (3 Mo)

Adoptons les bons réflexes pour la sécurité de tous



RETOUR À LA LISTE





VILLE DE
CHAVILLE

VILLE DE CHAVILLE

1456 AVENUE ROGER SALENGRO
92370 CHAVILLE

☎ 01 41 15 40 00

🕒 Horaires

08h30 > 12h30 / 13h30 > 17h30

Fermeture le mardi matin

Vendredi fermeture à 16h30

Samedi 9h > 12h

@ CONTACTEZ-NOUS